

l'échange et la résolution des conflits. Il est primordial d'expliquer de manière transparente les processus décisionnels et les compétences impliquées.

ATTITUDES DE BASE

1 Prendre conscience de notre position d'autorité et assumer la responsabilité personnelle qui en découle

2 Adopter un comportement en adéquation avec notre fonction

3 Ajuster notre proximité émotionnelle aux situations

4 Adopter une posture d'autorité humble

5 Accueillir l'autre inconditionnellement

6 Pratiquer et se laisser interpeller par la correction fraternelle

7 Clarifier les objectifs des projets pastoraux et des accompagnements

8 Exercer le pouvoir en communion



*Pour faire de l'Église
un endroit sûr pour
vivre sa foi*



4.8 Exercer le pouvoir en communion

Dans le processus synodal, l'exercice de l'autorité dans l'Église implique pour la gouvernance une approche collaborative et participative. La collaboration repose sur la consultation et la prise de décision collective impliquant divers membres de la communauté, laïcs, religieux et membres du clergé. Cette approche reconnaît que l'Esprit Saint agit à travers la communauté et favorise la participation de tous les fidèles à la vie et à la mission de l'Église. Elle favorise la collégialité, la transparence et la responsabilité partagée dans la prise de décisions pour le bien de l'Église et des fidèles.

Il est essentiel de favoriser une conduite bienveillante et de cultiver une attitude empreinte de considération et de respect envers les collaborateurs et les bénévoles sur lesquels nous avons une autorité et une responsabilité. Nous ne leur demandons pas de se sacrifier pour les activités ecclésiales et n'exigeons pas d'eux un dévouement excessif ou une endurance face au travail ou à la souffrance. Au contraire, nous encourageons une attitude positive et veillons à ce qu'ils puissent maintenir un bon équilibre entre leur vie professionnelle et privée. Nous sommes conscients que notre façon d'exercer notre responsabilité tient lieu d'exemple pour les autres.

L'exercice de l'autorité peut conduire à l'isolement si nous nous imposons de tout maîtriser et de viser la perfection. Demander de l'aide et des conseils à notre réseau professionnel est un signe de force, non de faiblesse. Même dans une position de leadership, nous restons des êtres humains avec des limites : vulnérabilité, contradictions et incertitudes. Assumer ces limites, rechercher des conseils et un soutien au sein de notre réseau et puiser dans la spiritualité contribuent à nous renforcer dans nos responsabilités.

Conjointement à nos supérieurs, nous participons activement à la recherche de solutions. Il est essentiel d'assumer collectivement les décisions auxquelles nous avons contribué. Dans notre fonction de conduite, nous nous entourons de voix critiques pour prévenir tout risque d'abus. Nous accueillons les observations et remarques relatives à nos décisions ou à notre manière de conduire et nous les prenons au sérieux. Nous favorisons les apprentissages en équipe, une culture de



4.6 Pratiquer et se laisser interpeller par la correction fraternelle

L'ouverture d'esprit est indispensable dans le cadre d'une responsabilité en Église. Elle implique la capacité à entendre les remarques des personnes avec qui nous travaillons dans un souci de remise en question et d'amélioration. Nous sommes appelés à oser la correction fraternelle et à aborder de manière honnête et objective les situations problématiques que nous percevons autour de nous. Ces démarches de vérité doivent se concentrer sur les situations et non sur les personnes. Il est important de veiller à ne pas faire d'amalgame entre les actes et les personnes ou à porter de jugements à leur égard.

En cas de désaccords et de conflits, nous nous appliquons à verbaliser de manière précise, objective et respectueuse les points de divergence en nous concentrant sur les situations ou les attitudes plutôt que sur les personnes impliquées. Nous nous engageons à chercher des solutions réalistes et tenons compte des positions de chacun. Si un désaccord persiste et que la situation nécessite une aide externe, nous saisissons les instances appropriées (supérieur hiérarchique, cellule d'écoute, médiateur, etc.).

4.7 Clarifier les objectifs des projets pastoraux et des accompagnements

Dans le cadre de notre mission ecclésiale, nous nous attachons à clarifier les buts, les objectifs, les cadres des projets pastoraux et les accompagnements que nous entreprenons. Nous n'hésitons pas à expliciter nos considérations pastorales, pédagogiques ou sociales et à communiquer de manière transparente avec nos supérieurs concernant les projets que nous mettons en œuvre. Nous veillons à ne pas instrumentaliser des personnes, des projets, des objectifs ou des valeurs à des fins personnelles. Cela implique une réflexion constante sur notre comportement et nos motivations personnelles. Cette approche exclut toute forme de manipulation et requiert le respect de l'intégrité d'autrui dans l'exercice de notre mission.

Huit attitudes de base qui inspirent notre comportement en tant qu'agents pastoraux

« L'objectif premier de toute mesure est celui de protéger les petits et d'empêcher qu'ils soient victimes de tout abus psychologique et physique. Il convient donc de changer les mentalités pour combattre l'attitude défensive et réactive visant à sauvegarder l'Institution, au bénéfice d'une recherche sincère et décidée du bien de la communauté, en donnant la priorité aux victimes des abus dans tous les sens du terme. »

Pape François,
RENCONTRE « LA PROTECTION DES MINEURS DANS L'ÉGLISE »,
24 février 2019

La réflexion sur le pouvoir et les attitudes à adopter face à celui-ci constitue un des fondements d'une culture du discernement. Nous participons tous à sa construction et à sa promotion. Les huit attitudes de base visent à mener une réflexion sur l'exercice du pouvoir, sur les abus qui pourraient en découler et sur les pistes pour l'exercer de manière bienveillante.

4.1 Prendre conscience de notre position d'autorité et assumer la responsabilité personnelle qui en découle

En tant que personnes engagées dans l'Église, nous assumons une position d'autorité qui confère un pouvoir en raison de la nature asymétrique des relations avec les personnes avec qui nous collaborons ou qui sont sous notre responsabilité. Nous percevons souvent ce pouvoir de manière moins nette que ce que peuvent ressentir les personnes que nous côtoyons dans notre engagement, risquant ainsi de le minimiser. Il est essentiel d'avoir une vision claire de cette situation et de reconnaître que ce pouvoir implique une responsabilité personnelle importante.

La confiance accordée aux personnes engagées dans l'Église exige un comportement professionnel irréprochable. Nous nous engageons à respecter et à protéger l'intégrité physique, psychique et sexuelle de chaque individu.



4.2 Adopter un comportement en adéquation avec notre fonction

L'engagement dans l'Église confère une responsabilité liée à la fonction que nous occupons. Cela nous oblige à adopter un comportement adéquat tout en restant conscients des limites inhérentes à cette fonction. Par exemple, il est nécessaire de distinguer notre rôle de celui d'un thérapeute ou d'un responsable de groupe.

Le fait de bien comprendre notre fonction et notre rôle nous permet de les communiquer aux personnes avec qui nous interagissons, réduisant ainsi les attentes irréalistes et les malentendus (comme la présomption d'un consentement qui n'existe pas chez l'autre). Cela rend plus difficile la dissimulation des enjeux de pouvoir et le surinvestissement spirituel dans notre propre fonction et position. Il est également important de maintenir une frontière nécessaire entre notre mission ecclésiale et notre vie privée. L'exercice d'une fonction au sein de l'Église rend cette frontière difficile à percevoir pour les autres. Nous sommes donc conscients que notre comportement dans notre vie privée ne peut être complètement dissocié de notre responsabilité au sein de l'Église.

4.3 Ajuster notre proximité émotionnelle aux situations

Les engagements en Église mettent l'accent sur les relations interpersonnelles. Nous nous retrouvons souvent dans des situations où l'empathie est indispensable pour accompagner les questionnements, les témoignages ou les émotions des personnes qui se confient. Face à cette vulnérabilité émotionnelle, maintenir une attitude professionnelle est crucial, en gardant à l'esprit que notre engagement est au service de l'autonomie et de la croissance spirituelle de l'autre. Maintenir une certaine distance émotionnelle et adopter une attitude corporelle appropriée, notamment en respectant une distance adéquate, sont essentielles pour éviter toute ambiguïté.

susciter le besoin de chercher du soutien ou de nous confier à quelqu'un. Nous nous engageons à ne pas exploiter nos relations avec les personnes qui nous sont confiées pour satisfaire nos propres besoins de soutien ou de confiance, et à éviter de mélanger les rôles. Nous accordons la priorité à la supervision ainsi qu'aux discussions avec nos supérieurs ou nos collègues.

4.4 Adopter une posture d'autorité humble

L'autorité inhérente à notre fonction n'est pas destinée à servir nos propres ambitions, mais à être au service des autres. Il est crucial de lutter activement contre toute tentation d'autosatisfaction en cultivant, notamment, l'humilité dans nos relations avec autrui. Nous reconnaissons que l'exercice du pouvoir peut entraîner une certaine arrogance, nous faire ressentir comme indispensables ou susciter une forme d'élitisme personnel. Nous prenons également le temps de réfléchir à nos forces et à nos faiblesses et nous nous efforçons de responsabiliser et d'autonomiser les personnes avec lesquelles nous collaborons.

4.5 Accueillir l'autre inconditionnellement

L'autorité inhérente à notre fonction est vouée à servir autrui. Nous sommes continuellement émerveillés par le potentiel des personnes avec lesquelles nous collaborons, ce qui nourrit nos interactions de manière profonde. Cette perspective nous permet d'envisager chaque individu dans sa totalité, en évitant de le réduire à ses seules caractéristiques ou comportements. Notre égard envers chaque personne dépasse sa position dans l'Église, son origine, son genre ou son orientation sexuelle. Ainsi, nous évitons les jugements hâtifs et favorisons des interactions basées sur l'égalité, la dignité, avec ouverture d'esprit et respect. Le respect profond de l'individualité, du parcours de vie et de foi de chaque individu est fondamental même lorsqu'ils diffèrent de nos propres convictions. Nous nous engageons à encourager l'autonomie et le potentiel des individus tout en veillant à leur bien-être, en respectant leurs choix, en les accueillant et les accompagnant dans leur cheminement. La misogynie, la misandrie, l'homophobie, le racisme ou toute forme de discrimination sont incompatibles avec notre mission ecclésiale.

